# Les Échos

# d'Yvetot





**Votre bulletin municipal d'informations** 

N°41 - Janvier 2019





somme de 1 815 000 €.

« Je n'ai jamais séparé la République, des idées de justice, société, sans lesquelles elle n'est qu'un mot. »

Jean JAURES

« Chère Yvetotaise, Cher Yvetotais,

L'année 2018 a été celle de la concrétisation de projets structurants très importants:

Le Pôle de santé de territoire comprend le Centre Hospitalier, la clinique HE-MERA, les cabinets de radiologie (avec scanner et IRM), les laboratoires d'analyses médicales, et une maison de santé pluridisciplinaire libérale. Je remercie les responsables qui ont mené à bien ce projet et en premier lieu, M. WAETCHER, M. HURTEBIZE, M. CEVAER et M. BOUZERNIDJ. La Ville d'Yvetot a accompagné ce projet exceptionnel et innovant en réalisant un parking public de 130 places, en traitant les réseaux et en réaménageant totalement la RD6015, du stade Foch à la rue Félix Faure pour une

Bientôt, une clinique psychiatrique de 102 lits ouvrira, à son tour.

Le parvis de la gare a été transformé en pôle multimodal.

Tous les parkings et les rues voisines ont été sécurisés par la pose d'une vidéoprotection, opérationnelle depuis le 20 décembre dernier.

Enfin, le cinéma multiplexe, doté des équipements les plus modernes a ouvert ses portes le 19 décembre 2018, grâce à Noé Cinémas, à Richard PA-TRY et à ses équipes.

En 2019, en liaison avec la Région Normandie, nos efforts porteront sur le « projet de revitalisation du centre des villes reconstruites », dont Yvetot est lauréate, sur la fin de la reconstruction des ateliers municipaux (3 190 000 €), sur les annexes du Manoir du Fay, la couverture de deux courts de tennis, la reconstruction du siège social du CCAS et le grand projet de requalification du quartier de la gare, la 3e du département.

Vous le constatez, les investissements sont nombreux et conséquents. Notre ville change d'année en année, pour le bien-être de chacun d'entre vous.

Que 2019 vous permette d'envisager les mois à venir avec confiance et sérénité, dans un état d'esprit de solidarité et de fraternité.

En ce début d'année, en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse, ainsi qu'à vos proches, mes vœux les plus chaleureux de BONNE SANTE, de BONHEUR et de REUSSITES pour l'année 2019!

Très chaleureusement, »

Emile CANU, Maire d'Yvetot



#### **SOMMAIRE**

Vie localep 3
A la Mairiep 4 et 5
Travauxp 6
Quartier de la Garep 7
Vie économiquep 8 et 9
Environnementp 10 et 11
Comités de quartierp 12
Maison de quartierp 13
CCASp 14 et 15
Education / Jeunessep 16 et 17
Rentrée culturellep 18
Retour en imagesp 19
Dévoir de mémoirep 20
Portraitsp 21
Etat civilp 22
Tribune politiquep 23
Agendap 24

En cas d'incident constaté sur la voie publique, merci de contacter le 02 32 70 44 70

Les Echos d'Yvetot - Mairie d'Yvetot - Place de l'Hôtel de Ville - BP 219 - 76196 Yvetot Cedex

Tél: 02 32 70 44 70 / Fax: 02 32 70 44 71

Courriel: mairie@yvetot.fr / Site Internet: www.yvetot.fr

Directeur de la publication : Emile CANU. Rédacteur en chef : Comité de Rédaction

Photos / Rédaction / Mise en page : S. Miller / G. Levasseur

Impression: Corlet Imprimeur - ZI rue Maximilien Vox - BP 86 - Condé-sur-Noireau - 14110 Condé-en-Normandie

Des remarques ou des suggestions ? Ecrivez à service.communication@yvetot.fr ou appelez au 02 32 70 59 28

Tirage 6 800 exemplaires - Distribution par le groupe Médiapost



## VIE LOCALE

Chaque année, les nouveaux habitants de la commune sont invités par la Municipalité à une cérémonie d'accueil.

Cette soirée, placée sous le signe de la convivialité est l'occasion d'échanges entre les élus et la population.

120 familles étaient invitées le 7 décembre dernier. Près de 40 ont répondu à l'invitation.





Après une visite guidée et commentée des services de la Mairie, et la remise d'un cadeau de bienvenue, les nouveaux habitants ont pu suivre dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville une présentation des services et des équipements mis à la disposition des Yvetotais sur le territoire de la commune.

Puis, Monsieur le Maire, Emile Canu, a pris la parole afin de présenter les projets en cours à Yvetot. Les Comités de quartier, acteurs importants de la vie de la commune ont également présenté leurs activités. La soirée s'est achevée autour d'un verre de l'amitié.

### Rencontre avec des nouveaux habitants de la commune...

#### Les Echos d'Yvetot

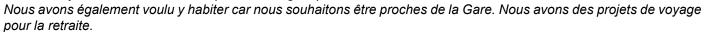
« Monsieur et Madame Edet bonjour.

Merci d'avoir accepté de nous rencontrer.

Pouvez-vous nous en dire davantage sur vous, et surtout pourquoi vous êtes venus à Yvetot et ce que vous y avez trouvé ? »

Madame et Monsieur Edet : « Nous avons emménagé à Yvetot au mois de novembre. Nous avons habité à Cany-Barville puis à Anvéville. Je suis à la retraite depuis peu, et ma femme sera à la retraite l'année prochaine.

Nous avons choisi de venir habiter à Yvetot car nous connaissons bien la ville. Nous y faisons nos courses depuis très longtemps.



Nous sommes très heureux d'avoir posé nos valises à Yvetot. C'est une ville dynamique, avec de très nombreux équipements tels que le centre aquatique, le bowling, le cinéma, au pied de chez nous.

Nous souhaitons en profiter pour remercier la municipalité de nous avoir invité à la cérémonie de bienvenue.

Cela montre l'intérêt que portent les élus aux nouveaux habitants. »

### Campagne annuelle de recensement du 17 janvier au 23 février 2019

Vous avez peut-être reçu un courrier d'information de votre recensement. Dans ce cas, vous ferez partie des 8 % de la population communale auxquels un agent de recensement rendra visite.

L'agent, muni d'une carte officielle tricolore, signée du Maire, vous proposera de collecter des données, soit par questionnaire en version papier concernant votre logement et les personnes y habitant, soit par voie informatique. Il vous remettra alors un code spécifique et unique à votre logement.

En fonction de votre choix, il vous proposera éventuellement de récupérer les formulaires quelques jours plus tard. En cas de réponse directe par vous-même sur le site de l'INSEE, l'agent sera automatiquement averti.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.



Daniel BEAUNAY



Nathalie HOMMET



Florence DHALLEWYN

Pour toute question
Contacter le coordonnateur local en Mairie
Service Recensement

Tel: au 02 32 70 59 18 ou 02 32 70 44 70

### **A LA MAIRIE**

### Remise de médailles et départ à la retraite pour le personnel communal

C'est une tradition. En fin d'année, les agents qui remplissent les conditions, reçoivent la médaille Régionale, Départementale et Communale.

Cette médaille est la valorisation dans la carrière d'un fonctionnaire, du travail accompli au service de la ville et de ses administrés. Pour d'autres, l'heure de la retraite a sonné.

Les médailes sont décernées après 20, 30 et 35 années de service effectuées au service d'une collectivité.

C'est ainsi que le vendredi 23 novembre, 7 agents communaux ont reçu une médaille, et 2 ont fait valoir leur droit à la retraite.

#### Echelon Argent (20 années de service)

- Nadine ROUET, ATSEM
- Sylvie MASCRIER, ATSEM

#### Echelon Vermeil (30 années de service)

- Philippe BONNIEC, Police municipale
- Jérôme CHAVIN, Ateliers municipaux

#### Echelon Or (35 années de service)

- Richard GUALY, DACS
- Hervé ROGER, DACS
- Jean-Luc POULAIN, Ateliers municipaux



#### Départ à la retraite

- Christine CADINOT, ATSEM
- Marie-Claire DELAUNE, agent technique

La Municipalité, et l'ensemble de leurs collègues adressent toutes leurs félicitations aux médaillés. Ils souhaitent également une heureuse et longue retraite aux collègues ayant fait valoir leur droit.

### Noël du personnel communal

## Samedi 15 décembre, les employés communaux et leurs enfants ont célébré Noël.

Organisée par l'Association de l'Amicale des Employés Municipaux de la Ville, la journée a rassemblé près de 300 personnes, dont 120 enfants.

Tout d'abord, les familles se sont rendues au cinéma afin de regarder un film de leur choix.

Puis, rendez-vous était donné à la salle du Vieux-Moulin pour la visite du Père Noël sous les yeux ébahis des tous petits.

Monsieur le Maire, Emile Canu, a prononcé un bref discours dans lequel il a remercié, comme de coutume, l'ensemble des agents pour le travail accompli cette année.

Enfin la distribution de cadeaux aux enfants, et de paniers garnis aux retraités a été faite.

La journée s'est terminée par un goûter très apprécié de tous, et partagé avec les élus.



### Octroi d'une subvention aux particuliers pour la destruction de nids de frelons asiatiques

Lors de la séance du conseil municipal du 7 novembre, les élus ont adopté l'octroi d'une subvention aux particuliers pour la destruction de nids de frelons asiatiques dans l'enceinte de leur propriété.



Pour déclarer la présence d'un nid dans l'enceinte de votre propriété, vous devez vous rendre en mairie aux heures d'ouverture.

La police municipale viendra constater la présence du nid

Puis, vous devrez faire appel aux services d'une entreprise habilitée pour la destruction du nid.

Enfin, la ville vous octroiera une subvention de 50 % du montant, plafonnée à 100 € maximum, sur présentation de votre facture acquittée.

Vous pouvez retrouver toutes les informations utiles sur le site de la ville <a href="www.yvetot.fr">www.yvetot.fr</a>

## **A LA MAIRIE**

La Ville d'Yvetot organise chaque année un nombre important de manifestations culturelles, sportives, ou à destination du grand public. Dirigée par Hervé Roger, cette direction intervient dans 3 grands champs de compétences.

## **ANIMATIONS**

La vie de notre cité est rythmée par des manifestations et des animations.

Leur organisation est gérée par le service animations.

Voeux de Monsieur le Maire, concours d'animaux de boucherie, foire aux arbres, fête du cheval, marchés hebdomadaires, Lumières au Fay, le marché de Noël ou encore le jumelage ; ces manifestations mobilisent les compétences et le savoir-faire des agents de la DACS.

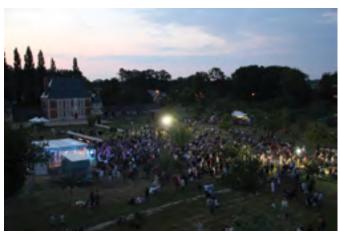
Pour toutes les animations, il faut prendre des contacts, rédiger des courriers puis les envoyer, recenser les participants.

Le travail ne manque pas : il faut solliciter, proposer, demander des devis, faire des plans d'occupation, travailler avec les autres services pour recenser les besoins en matière de sécurité, de logistique, ou en communication.

A cela s'ajoute parfois l'encaissement des emplacements pour l'occupation, du domaine public sur le marché par exemple, ou sur le champ de foire lors de la Saint-Luc.

Toutes ces missions sont effectuées en étroite collaboration avec les élus concernés.

La présence du public lors des manifestations témoigne de la qualité du travail réalisé par les 4 agents chargés de l'animation à la Ville d'Yvetot.



Lumières au Fay 2018

### **CULTURE**

### La ville d'Yvetot dispose de trois équipements culturels.

L'espace culturel les Vikings est géré par une équipe de trois techniciens sous la direction de Gilles Camuset. Chacun est spécialiste dans son domaine. L'équipe est très sollicitée notamment sur la Fête de la musique et la rentrée culturelle.

Lors de l'accueil de spectacles organisés dans le cadre de la saison culturelle municipale, ils reçoivent et étudient les fiches techniques fournies par les productions. Ces documents recensent les besoins nécessaires à l'artiste pour le bon déroulement du spectacle.

La saison municipale est établie par un agent chargé de la programmation culturelle. En concertation avec l'adjoint à la Culture, cet agent contacte les productions afin de connaître les disponibilités des artistes, le montant de la prestation, et l'ensemble des besoins nécessaires à l'accueil de l'artiste dans les meilleures conditions.



Concert de Nolwenn Leroy

La Galerie Duchamp est composée de 8 agents.

Le centre d'art contemporain de la Ville d'Yvetot accueille 5 expositions par an.

Elle dispense également des cours d'arts plastiques à destination des différents publics.

Le hall de l'Hôtel de Ville et le Musée des Ivoires accueillent des expositions tout au long de l'année. L'accès y est libre et gratuit aux heures d'ouverture

## **SPORTS**

#### Le sport tient une place importante à Yvetot. Les équipements et les clubs sont nombreux.

Sous la responsabilité de Richard Gualy, le service des Sports est composé de 3 agents administratifs, de 4 gardiens et du personnel d'entretien.

Ils ont pour mission d'établir un planning d'occupation des gymnases en tenant compte des besoins des clubs, mais également de temps d'occupation par les établissements scolaires et pour l'opération Atout Sports.

Les gardiens veillent à assurer l'entretien des espaces verts sur les différents sites.

Le service des Sports a également la responsabilité de l'organisation et de l'installation de la patinoire en fin d'année, ainsi que du Forum des sports en septembre. Ces moments très attendus des Yvetotais monopolisent un temps important pour la direction des Sports.



## **TRAVAUX**

Le vaste programme de travaux débuté cette année s'est poursuivi en fin d'année.

Le parvis de la Gare est aujourd'hui composé de 5 quais, d'un giratoire et d'un accès pour les véhicules par le parking.





La réhabilitation et la construction des nouveaux ateliers municipaux se poursuit.





Le terrain synthétique a été livré pour le début de la saison sportive. Le YAC y a disputé le 4° tour de la coupe de France au cours duquel les hommes de Sébastien Gruel se sont inclinés contre Quevilly Rouen Métropole 2 buts à 1





## **QUARTIER DE LA GARE**

La Ville d'Yvetot, la Communauté de Communes Yvetot Normandie (CCYN), la région Normandie, et l'EPFN ont décidé d'une étude d'urbanisme pré-opérationnelle du secteur de la Gare.

Lors du Conseil municipal du 5 juillet 2017, un périmètre a été défini. Il intègre *la Moutardière* ainsi que la gare et ses trois parkings. La zone rejoint la RD 6015 en longeant la rue de la République et incluant deux autres friches.

La gare d'Yvetot de plus en plus utilisée, constitue un pôle d'attractivité important, pour le territoire, qui n'est pas suffisamment valorisé aujourd'hui. Plusieurs friches sont présentes dans le secteur. Le quartier a besoin d'être réaménagé afin de répondre aux besoins liés notamment au développement de la gare.

La Communauté de Communes projette de créer les conditions favorables pour le développement d'activités économiques ; par exemple une pépinière d'entreprises, des espaces de coworking, des activités tertiaires...

La Ville d'Yvetot envisage de refondre ce quartier, afin d'améliorer la liaison entre la gare et le centre-ville.

Les secteurs de gare sont considérés aujourd'hui comme des sites stratégiques pour le renouveau urbain, au-de-là de leur rôle de pôles multimodaux. La conception et la mise en œuvre de projets urbains sur ces espaces à enjeux s'inscrivent pleinement dans les objectifs du développement durable (accessibilité aux transports en commun, mixité des fonctions, intensification urbaine, lutte contre l'étalement urbain...)

Aussi, la Communauté de Communes Yvetot Normandie et la Ville d'Yvetot souhaitant mener une réflexion commune sur ce secteur se sont rapprochées de l'EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie), spécialisé dans ce type de projet et gestionnaire du fond friches dans le cadre d'une convention EPFN/Région.

L'EPF Normandie, en lien avec la Région, propose donc de développer une démarche innovante et proactive faisant intervenir le fond friches afin de nous accompagner dans ce projet de requalification du quartier de la gare.





La première étape de ce projet consiste en la réalisation d'une étude d'urbanisme pré-opérationnelle technique, financière et juridique permettant d'établir un programme (espaces publics, habitat, économie...), et de solliciter différents partenaires. Cette étude est portée par l'EPFN. L'enveloppe maximale allouée pour cette étude s'élève à 100 000 € HT soit 120 000 € TTC.

Le financement de l'étude fait appel à quatre partenaires :

- L'Etablissement Public Foncier de Normandie
- La Région Normandie
- La Communauté de Communes Yvetot Normandie
- La Ville d'Yvetot

Une première réunion de concertation avait lieu le 19 décembre dernier. Les habitants du quartier et les commerçants étaient invités à participer à une marche dans le périmètre, suivie d'un débat.

L'objet de cette réunion était de comprendre les usages et les besoins des habitants, ainsi que la façon dont ceux-ci pratiquent leur quartier, et ses évolutions.



## VIE ÉCONOMIQUE

Clap de fin pour le Drakkar ; il a fermé ses portes après 55 années de bons et loyaux services.

C'est en 1963 que le cinéma a ouvert ses portes à Yvetot. Jean Hétru figure locale de l'animation et de la vie Yvetotaise ouvre l'établissement dans les mêmes locaux que le Drakkar. Il ne compte alors qu'une seule salle. Les débuts sont à la hauteur des attentes des Yvetotais ; le cinéma enregistre plus de 60 000 entrées.

L'arrivée de la télévison dans les foyers dans les années 70 provoque une baisse de la fréquentation. Jean Hétru décide alors d'ouvrir 3 salles . L'offre se diversifie, le public revient, et en 1983, le cinéma enregistre 176 000 entrées.

Le cinéma est vendu en 1985 à Jeanine Colin qui le transforme et le modernise. Les sièges sont changés en 1995.

Le groupe Noé cinémas fait l'acquisition du complexe en 2005. Mais le cinéma vieillit, des fuites d'eau apparaissent...

Un morceau de plafond s'est même détaché dans une des salles.

Une rélexion s'est alors engagée : fallait-il rénover le cinéma actuel, ou créer un nouveau complexe cinématographique ?

En concertation avec le promoteur les Arches Métropole, et la Ville d'Yvetot, le groupe Noé cinémas et son directeur Richard Patry, a décidé de créer un nouveau complexe cinématographique de 7 salles au coeur de la zone commerciale. Le Drakkar a offert une dernière séance aux cinéphiles le 18 décembre dernier. Le nouvel établissement cinéma a ouvert ses portes le 19 décembre dernier pour le plus grand plaisir des amateurs de films. Equipé des dernières technologies, il ravira petits et grands.



### Attendu chaque année par l'ensemble des habitants du territoire, le Guide d'Yvetot a été realisé par le service communication de la Ville.

Le Guide d'Yvetot contient un nombre important d'informations relatives au sport, à la santé, à la jeunesse, au CCAS, à la vie économique...

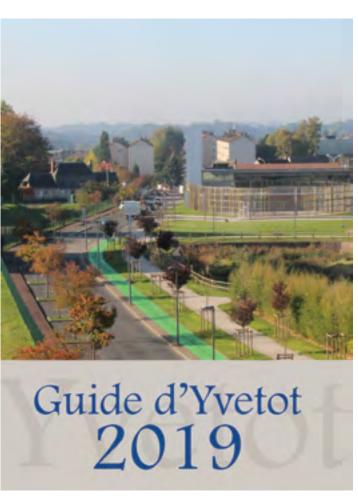
C'est également un support de communication essentiel pour les annonceurs qui font confiance à la ville d'Yvetot chaque année.

Pour l'édition 2019, 102 commerçants et artisans ont souhaité y être présents en achetant un encart publicitaire.

La Municipalité tient à remercier l'ensemble des annonceurs pour avoir répondu favorablement à la démarche publicitaire. Elle les remercie également pour l'accueil réservé à l'agent qui a procédé au démarchage publicitaire. La présence d'annonceurs fidèles depuis de très nombreuses années, et de 26 nouveaux partenaires, témoigne de leur confiance à la Ville d'Yvetot, et de l'importance qu'ils accordent au guide.

Dès le mois d'août, Stéphane Miller reprendra contact avec vous pour faire un point sur la pertinence commerciale de votre encart publicitaire et de ses retombées économiques. Il étudiera également avec vous la possibilité d'une nouvelle collaboration pour l'édition 2020.

Le Guide d'Yvetot est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la Ville d'Yvetot. Il est mis à la disposition des habitants dans l'ensemble des communes du territoire de la Communauté de communes Yvetot Normandie.



## VIE ÉCONOMIQUE

#### Retour sur la Journée Nationale du Commerce de Proximité du 13 octobre.

Mardi 20 novembre a eu lieu la remise du trophée du concours de la plus belle vitrine décorée.

Ce concours était organisé dans le cadre de la JNCP le 13 octobre dernier.

Les commerçants étaient invités à décorer leur vitrine aux couleurs de la JNCP sur le thème de la musique.

Les habitants ont voté et c'est le magasin de maroquinerie Sélection de Karine Robergeot qui a remporté le trophée 2018.

Le trophée a été remis en présence de Virginie Blandin Adjointe au Maire et les membres de L'UCAY.



### Remise du Mercure d'Or à Madame Laëtitia Jeanne

#### Laëtitia Jeanne, propriétaire du salon Jean-Luc Elie coiffure, a reçu le Mercure d'or.

Isabelle Blondel, la responsable de l'antenne yvetotaise de la CCI (Chambre de Commerce et de l'Industrie) Rouen Métropole, est à l'origine de la candidature de Laëtitia Jeanne au prestigieux diplôme du Mercure d'Or.

Le prix lui a été remis mardi 23 octobre par Sophie Bigot, déléguée territoriale de la CCI et vice-présidente de l'union commerciale d'Yvetot, en présence du Maire Émile Canu.



Pour candidater, Madame Jeanne a rempli un dossier. Les points qui ont été étudiés sont l'accueil, le chiffre d'affaires et les prestations.

En mars 2016, Laëtitia Jeanne, alors salariée, a repris le salon Elie coiffure.

Elle a poursuivi et développé le secteur perruquier. Son salon est ainsi doté d'un véritable laboratoire capable d'analyser les cheveux et le cuir chevelu. Il lui permet d'offrir des prestations personnalisées, notamment dans le cas de chute de cheveux suite à des traitements contre le cancer. Très engagée dans la lutte contre le cancer, Laëtitia se rend régulièrement dans les établissements hospitaliers de Seine-Maritime pour rencontrer les malades. Cela suppose une grande qualité d'écoute et d'empathie.

Par ailleurs, la chef d'entreprise et son équipe sont engagés tous les ans pour la cause Octobre rose. En 2018, elle a accueilli dans son salon un apéro débat sur ce thème.

Notons enfin que Madame Jeanne est la 3° commerçante Yvetotaise à obtenir le prestigieux Mercure d'Or

## CBI alternatives, un espace de coworking au coeur de la Ville.

### Un espace de travail collectif a vu le jour à Yvetot.

Le principe de cet espace de travail est basé sur un principe très simple : un espace de coworking est un lieu de travail orienté autour de 2 notions qui sont le partage des espaces, et le travail en réseau.

La devise de CBI est la suivante : « L'intelligence collective d'une communauté de professionnels .»

Sous la reponsablilité de Christophe Bourdet et de ses associés, l'espace propose des salles de réunion, des bureaux à louer, de la formation, et une boutique en informatique.

A ce jour, 4 professionnels partagent l'espace de coworking.



#### Contact

CBI solutions alternatives 14 rue Guy de Maupassant 76190 Yvetot

Tel: 09 81 94 02 40 E-mail: contact@cbisa.fr

### **ENVIRONNEMENT**

La Ville d'Yvetot est inscrite depuis plusieurs années dans une démarche visant à atteindre l'objectif du Zéro Phyto.

C'est désormais chose faite.

Beaucoup de communes Normandes, et d'ailleurs, viennent dans notre commune.

Yvetot est aujourd'hui ville référente dans ce domaine.

Des panneaux d'information sur cette démarche ont été posés aux entrées de ville

D'autres seront posés au Manoir du Fay, sur la place des Belges, au square rue de Bailly, au square

Pierre Bobée, sur le parc urbain rue du Vieux-Moulin et dans les

cimetières



### Le projet de garage vélo solidaire se concrétise ! Ouverture mi-février de la Bicyclerie

#### Quelques rappels

Ce projet concerne la mise en route d'un garage solidaire autour du vélo.

Dans cet espace, les personnes désirant réparer leur vélo bénéficieront d'un encadrement (personnel et pièces d'occasion) pour effectuer ces réparations à moindre frais.

Des vélos remis en état seront également proposés à des prix très modiques dans un souci de solidarité.

### L'appel à bénévoles pour faire vivre ce projet a reçu un bon écho :

L'équipe de la bicyclerie est composée de 7 personnes : Jean-Marie M., Didier R., Vincent E., Aurélien M., Grégory B., Thierry V. et Thierry D.

Les compétences en montage /démontage de vélos sont bien présentes.

### Les collectivités soutiennent cette action

Nous avons eu l'accord de la communauté de communes Yvetot Normandie pour récupérer les vélos déposés en déchetterie.

Depuis un mois et demi, ce sont près de 30 vélos qui ont été récupérés pour une nouvelle utilisation.

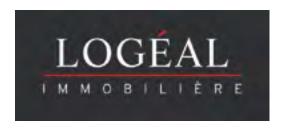
Ce projet ne pourrait pas voir le jour

sans la mise à disposition de locaux par la municipalité. Il s'agit de l'ancien logement du gardien de l'espace d'accès au droit. De travaux sont en cours pour permettre une ouverture dans de bonnes conditions. La municipalité versera également une subvention pour aider le démarrage de cette action.

#### Nous avons déjà des partenaires

LOGÉAL IMMOBILIÈRE qui soutient cette initiative (subvention, communication autour du projet).

Les cycles Malandain chez qui nous allons nous approvisionner en pièces neuves (freins par exemple).



Nous avons déjà travaillé trois après-midi, mis des pièces de côté. Nous avons commencé à remettre en état certains vélos. Les locaux seront utilisables début février.

L'ouverture est prévue mi-février. Nous vous confirmerons la date par voie de presse.

Nous serons très heureux de vous accueillir si vous souhaitez bénéficier de cet espace.

Par la suite, le garage ouvrira deux fois par mois le samedi après-midi (1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois) de 14 h à 17 h.

Le nom de cet espace a été choisi, il s'agit de la Bicyclerie. Nous espérons que cette initiative recevra votre assentiment et contribuera à développer l'utilisation du vélo.

## **ENVIRONNEMENT**

## Des nouveaux marquages vélo sur chaussée

Depuis quelques semaines, de nouveaux marquages vélo ont fait leur apparition sur les chaussées de notre ville.

#### Pourquoi ces nouveaux marquages?

La ville d'Yvetot compte déjà plusieurs sections de cheminement cyclable en site propre (généralement sur le trottoir) : en vert rue Camille Saint-Saëns, en marquage blanc rue Rétimare (côté collège), sur fond vert rue d'Arques, rue Zamenhof, rue du Vieux-Moulin...

Pour des raisons techniques, il n'est pas possible de développer rapidement ce type de pistes cyclables sur l'intégralité de nos rues. Néanmoins, il est indispensable que les



cyclistes puissent cheminer aisément dans toute la ville, y compris en dehors des pistes cyclables.

La Ville travaille donc à la connexion des pistes cyclables existantes et au développement de nouveaux itinéraires, en apposant des pictogrammes vélo sur chaussée.

### Je suis cycliste : comment circuler sur les rues marquée d'un pictogramme vélo ?

Le pictogramme est d'abord là pour vous inciter à emprunter les rues d'Yvetot à vélo.

Il rappelle aux automobilistes qu'ils doivent être attentifs à la présence de cyclistes.

### Quel que soit l'emplacement du pictogramme, il est important de bien vous placer sur la chaussée :

- La place du cycliste est généralement sur la droite de la chaussée, mais surtout pas dans le caniveau, ni au ras des voitures en stationnement.
- Cela permet d'éviter la partie la plus dangereuse de la chaussée : grilles d'égout, gravier, débris, nids de poule. Mieux vaut rouler plus au centre de la rue.
- Attention également aux voitures garées, leurs occupants peuvent sortir d'un moment à l'autre sans regarder.

Des enfants ou des animaux peuvent surgir d'entre deux voitures. Il convient de se mettre à distance des portes de voiture, à un mètre au moins. Il faut rester très vigilant car à une vitesse normale il ne sera pas possible d'éviter une portière qui s'ouvre, au risque de la heurter, ou de se déporter rapidement sur sa gauche.

- Rouler au centre permet d'avoir une meilleure vue sur toute la route et ses alentours. Le cysliste sera mieux vu des autres, notamment aux intersections, où il peut se mettre encore plus au centre de la voie.
- S'éloigner du trottoir d'environ 1 m, c'est se créer un espace de manœuvre si l'automobiliste cherche à doubler ou à tourner à droite en doublant. En effet, quand la voiture tourne à droite en croisant sa trajectoire, on peut plus facilement s'écarter que si l'on est déjà contre le trottoir. Il faut toujours se ménager une possibilité d'évitement!
- Il ne faut pas se ranger à droite dès qu'il y a un espace libre entre deux voitures stationnées. On devient alors invisible pour les automobilistes. On risque de se faire heurter par un véhicule au moment de rentrer de nouveau dans la circulation pour éviter une voiture garée. De plus, il vaut mieux toujours avoir une trajectoire droite, prévisible pour les autres usagers de la route.

### Je suis automobiliste : comment dois-je comprendre les pictogrammes vélo ?

Le pictogramme est d'abord là pour rappeler aux automobilistes que le cycliste a toute sa place sur la chaussée. Les cyclistes sont des usagers de la route avec le même droit d'usage que les voitures.

Certaines rues d'Yvetot marquées d'un pictogramme vélo sont étroites (par exemple rue Haëmers, rue Thiers...)

Si vous ne pouvez pas dépasser un vélo en toute sécurité, c'est-à-dire en laissant au minimum 1 m entre la voiture et le cycliste, vous devez ralentir. Vous restez derrière lui jusqu'à ce que vous puissiez dépasser. Même s'il peut paraître long, le temps passé à rouler derrière un cycliste à Yvetot atteint rarement 30 secondes!

Et si vous êtes vraiment pressés, notez bien que la voiture n'est pas un moyen rapide de déplacement en ville : embouteillages (aux heures de sortie des établissements scolaires ou au centre-ville les jours de marché...), recherche d'une place de stationnement...

Pour aller vite en ville, laissez votre voiture au garage et circulez à vélo!

#### Quelques règles à respecter

Le port du casque et des gants est obligatoire pour les moins de 12 ans







## COMITÉS DE QUARTIER

### Retour sur les animations de votre Comité de quartier

#### COMITÉ DE QUARTIER NORD FAY / GARE

Comme chaque année, les habitants du Comité Nord ont été invités à participer à la Fête des voisins au mois de mai.

Le 3 novembre, une visite guidée de la Galerie Duchamp était organisée



#### COMITÉ DE QUARTIER SUD REFIGNY / CLOSERIE DES MONTS / LANARK / ZAMENHOF

Samedi 9 juin, les habitants du quartier ont partagé un couscous offert par le Comité de quartier à la salle du Vieux-Moulin



Le 22 décembre, un concert dînatoire a été proposé aux habitants du quartier.



#### COMITÉ DE QUARTIER OUEST CLOS D'YVETOT / FORT-ROUGE / LECHEVALLIER

Le 10 juin, les habitants du quartier étaient invités à participer à une nouvelle édition de Parc en fête.



Le Comité a également vendu des crêpes sur le marché au profit du Téléthon

#### Les rendez-vous

La chasse aux oeufs : mercredi 17 avril La fête de quartier : dimanche 19 mai Le téléthon en novembre et décembre



#### COMITÉ DE QUARTIER EST RETIMARE / PLAINE

Dimanche 1<sup>er</sup> avril en matinée une chasse aux œufs de pâques était organisée autour de la Maison de quartier.

Dimanche 16 décembre, 24 familles se sont inscrites pour participer au loto des enfants organisé à la Maison de quartier.



## MAISON DE QUARTIER

La Maison de quartier fêtera son quatrième anniversaire au mois de Mars. L'équipe a concocté un programme riche en animations pour le premier trimestre 2019

Pour les enfants (présence obligatoire d'un adulte majeur responsable)

Après-midi « Boum » pour les enfants Mercredi 13 février – dès 14h30

Fabrication du cadeau pour la fête des grands-mères Samedi 16 février – de 14h à 16h

Journée à Loisirsland au parc des expositions de Rouen Mercredi 20 février – RDV à 9h30 – 3.5 €

Fabrication d'un mini baby-foot

Samedi 9 mars – de 14h à 16h

Sortie à Biotropica avec visite libre du parc et atelier Samedi 30 mars – RDV 9h – 7 € pour les enfants & 9 € pour les adultes

#### Pour les ados (12-17 ans)

Match de hockey à Rouen

Mardi 12 février - RDV 18h - 8 €

Sortie karting à Rouen

Vendredi 15 février - RDV 13h30 - 17.5 €

Stage de Claquettes Irlandaises

Samedi 2 mars – de 14h à 15h30

Journée de La Femme

Vendredi 8 mars

Soirée « Escape Game » à la Maison de Quartier

Vendredi 22 mars - 20h à 22h - gratuit

#### Pour les jeunes de + 18 ans

Match de hockey à Rouen

Mardi 12 février - RDV 18h - 8 €

Atelier couture Confection de lingettes démaquillantes avec Anne-Laure de l'Armoire à Malice

Jeudi 28 février - de 9h30 à 11h30

Stage de Claquettes Irlandaises

Samedi 2 mars – de 14h à 15h30

Journée de La Femme

Vendredi 8 mars

Spectacle d'Odah et Dako

Vendredi 8 mars – RDV à 19h à la maison de quartier – 3 €

Sortie cinéma d'Yvetot pour le film Captain Marvel organisée par La Sauce 18

Samedi 9 mars – 2 € adhérent / 4 € non adhérent Inscription au 06 79 53 43 34 Soirée 4 ans de la Maison de Quartier spéciale jeux TV Samedi 16 mars – dès 19h

Soirée « Escape Game » à la Maison de Quartier

Vendredi 22 mars - 20h à 22h - gratuit

Car Wash organisé par La Sauce 18

Samedi 30 mars - 9h à 12h et 13h à 18h - tarif libre

#### Pour les adultes

Visite de l'atelier « Savon d'Ici » à Ecalles Allix

Jeudi 7 février – RDV 9h à la maison de quartier - gratuit

Soirée « Comment organiser son jardin en permaculture ? » avec Amandine d'EcoloMe

Jeudi 7 février – 18h à 20h

Atelier couture Confection de lingettes démaquillantesavec Anne-Laure de l'Armoire à Malice Jeudi 28 février – de 9h30 à 11h30

Stage de Claquettes Irlandaises

Samedi 2 mars - de 14h à 15h30

Journée de La Femme

Vendredi 8 mars

Sortie cinéma d'Yvetot pour le film Captain Marvel organisée par La Sauce 18

Samedi 9 mars – horaires à définir – 2 € adhérent / 4 € non adhérent

Inscription au 06 79 53 43 34

Soirée 4 ans de la Maison de quartier spéciale jeux TV

Samedi 16 mars – dès 19h

Soirée jeux de société

Mardi 19 mars - de 20h à 22h30

Atelier « Apprendre à créer ses produits ménagers » avec Amandine d'EcoloMe »

Samedi 23 mars - 14h à 16h

Car Wash organisé par La Sauce 18

Samedi 30 mars - 9h à 12h et 13h à 18h - tarif libre

#### **Pour les seniors**

Soirée Bowling au lac de Caniel

Mardi 5 février - RDV 18h - 2.5€

Sortie pédestre à St Wandrille

Mardi 12 février - RDV 14h à la Maison de quartier

Visite guidée de l'Abbaye du Valasse

Mercredi 27 février - RDV 13h30 - 2 €

Sortie au centre d'Art contemporain de la Matmut

Mercredi 27 mars – RDV 13h30 – gratuit



### Répondre aux besoins sociaux

Pendant ces derniers mois de l'année 2018, de nombreux concitoyens de tous âges se sont insurgés avec juste raison contre des mesures gouvernementales qui aggravaient leurs difficultés déjà bien réelles pour boucler leur budget en fin de mois et pour faire vivre correctement leur famille.

Certaines de ces mesures ont été annulées avec beaucoup trop de retard. D'autres, importantes, ont été prises pour améliorer le pouvoir d'achat des salariés les moins bien rémunérés. Parallèlement, le Gouvernement veut ouvrir une large concertation et demande aux élus locaux d'y prendre toute leur part.

Si cette demande ne consiste pas à transférer la responsabilité de cette crise de l'Etat vers les collectivités locales, nous y répondrons favorablement tant il est urgent de remplacer l'affrontement, la violence par le dialogue, la concertation, en prenant vraiment en compte la situation du terrain, la vraie vie des gens.

Ces événements et cette demande nous incitent à poursuivre ce que nous avons réalisé depuis notre élection en 2008 pour répondre aux besoins des habitants.

Vous constaterez ci-dessous que nous avons agi dans tous les domaines de l'Action Sociale : personnes âgées, personnes handicapées, petite enfance, jeunesse, intervention sociale et professionnelle...

#### En 2008

- Extension de la capacité d'accueil de l'Etablissement et Services d'Aide par le Travail de 152 à 157 places avec le développement de nombreux ateliers de production

#### En 2009

- Ouverture de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage
- Gestion de la Distribution alimentaire confiée à l'Association Inter Service Association (ISA)
- Extension de 5 places du Service de Soins Infirmiers à Domicile pour les personnes de moins de 60 ans en situation de handicap
- Création d'un internat de semaine à l'Espace Léo Kanner pour enfants atteints de troubles du spectre autistique, et extension de l'externat

#### En 2010

- Ouverture de l'Espace Saint-Exupéry (annexe du Centre Socioculturel) Rue de Bailly pour le développement d'activités sur ce secteur de la Ville
- Ouverture du Relais Assistants Maternels « Le Jardin des Petits »
- Ouverture du Foyer d'Hébergement « Les Coqueli'caux » pour adultes en situation de handicap

#### En 2011

- Ouverture de l'Epicerie Solidaire qui accueille chaque semaine 160 familles
- Organisation de journées « Petite Enfance »
- Ouverture des résidences pour personnes âgées aux personnes handicapées vieillissantes
- Mise en place d'un Service d'Aide aux Déplacements pour les personnes âgées afin de les accompagner dans certaines démarches ou visites

#### En 2012

- Ouverture d'un Local d'Informations et d'Initiatives Jeunesse (Partenariat Ville, MJC, Mission Locale et C.C.A.S) pour faciliter l'accès à l'autonomie des jeunes
- Fonctionnement 7 Jours sur 7 du Service Prestataire de Maintien à Domicile permettant l'intervention des A.V.S. en continu auprès des personnes âgées
- Organisation de la 1<sup>re</sup> Semaine Bleue pour les seniors

#### En 2013

- Réhabilitation du Meublé Social de la Rue Niatel pour les personnes connaissant des problèmes sociaux et de logement
- Réhabilitation de la Résidence Pierre et Marie Curie
- Création du dispositif MAIA Méthode pour l'Autonomie et l'Intégration des Malades d'Alzheimer (sur le territoire de santé Rouen-Elbeuf), pour mieux prendre en charge les personnes âgées atteintes de la maladie et de troubles cognitifs importants
- Extension à 44 places du Service de Soins Infirmiers à Domicile
- Réhabilitation du Foyer d'Hébergement « Fleur de Caux » afin d'améliorer les conditions d'hébergement des adultes en situation de handicap
- Ouverture du Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile afin de permettre l'intervention sur tous les lieux de vie de l'enfant dès la naissance jusqu' à 20 ans souffrant de déficience intellectuelle ou de troubles du spectre autistique

#### En 2014

- Nouveau règlement des aides facultatives octroyées par le CCAS
- Intégration du Centre Local d'Information et de Coordination dans les locaux du C.C.A.S. (C.L.I.C.) afin de faciliter la coopération entre les services gérontologiques
- Création de 10 places supplémentaires au Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile
- Début des travaux de réhabilitation et d'agrandissement de l'Institut Médico-Educatif Pierre Bobée

#### En 2015

- Mise en place du dispositif GPS familles permettant aux familles le souhaitant d'être accompagnées au niveau éducatif et scolaire
- Mise en place de l'action « Animation Seniors » sur toute la Ville
- Création du Service « Equipe Relais Handicaps Rares » permettant le repérage et l'accompagnement des personnes en situation de handicap rare (rareté des publics, combinaisons de handicap...)
- Organisation d'un spectacle projet « Estime de Soi : Comment le dire ? »
- Organisation de visites de courtoisie à domicile pour les séniors isolés à domicile

#### En 2016

- Mise à disposition du public d'une borne internet au Centre Socioculturel afin d'accompagner tout public vers la dématérialisation
- Mise en place du projet « Numérique Seniors »



#### En 2017

- Inauguration de l'Institut Médico-Educatif le 23 juin

#### En 2018

- Participation au lancement d'une étude de faisabilité pour la création d'une ressourcerie
- Projet de construction d'un nouveau siège du CCAS
- Ouverture du Multi-Accueil Collectif « La Capucine »
- Emménagement du Relais Assistants Maternels au rezde-chaussée du Centre Socioculturel
- Lancement de la réhabilitation de la Cuisine Centrale préparant l'ensemble des repas des établissements du CCAS accueillant des personnes en situation de handicap
- Aménagement d'un « coin nature biodiversité » dans les jardins du Multi-Accueil Collectif afin de faciliter le retour vers la nature et des activités extérieures des enfants et des professionnels, de valoriser notre site
- Réfection du restaurant Jacques Lefebvre au sein de la Résidence Autonomie Jacques Lefebvre

L'ensemble de ces actions et réalisations concrétise le sens de notre engagement citoyen et politique. Nous voulons une société qui réponde aux besoins légitimes de nos concitoyens et notamment à ceux qui sont les plus défavorisés Nous pouvons en tirer satisfaction et sans doute une certaine fierté. Mais il ne faut pas s'arrêter là.

Le système économique mondial ultra-libéral que l'on nous propose comme seul mode possible de développement et qui est antinomique avec le développement durable et la sauvegarde de notre planète va continuer à exclure tous ceux qui n'ont pas les moyens de s'adapter à une transformation extrêmement rapide de notre société.

14 % de la population française vit aujourd'hui au-dessous du seuil de pauvreté. Plus que jamais restons mobilisés à l'échelon local pour continuer le combat de la justice sociale et pour faire en sorte que notre société soit plus fraternelle.





Gérard Charassier Adjoint au Maire chargé de l'Action sociale, de la Solidarité et de la Santé Vide-Président du CCAS d'Yvetot

## Le centre socioculturel Saint-Exupéry a soufflé ses 40 bougies

Créé en 1978 par le CCAS, le Centre a permis le développement d'activités proposées par l'association familiale qui se pratiquaient auparavant dans un appartement du quartier



Rétimare : couture, tricot, cuisine et bien sûr d'intégrer la Halte-Garderie.

Le nouveau bâtiment a permis au CCAS d'accueillir ces activités dans de meilleures conditions, tout en les intégrant dans ses services. Parralèlement, un centre médico-social du Département a été accueilli pendant plus de 25 ans dans ces locaux (aujourd'hui rue Zamenhof près du lycée).

Au fil du temps, le choix d'activités s'est étoffé, ainsi que l'équipe, qui se mobilise aujourd'hui sur de nombreux projets avec les partenaires : animation de quartier, prévention santé, lutte contre l'isolement, économie solidaire, soutien à la parentalité...

A l'occasion de ses 40 ans, le Centre a évolué dans son appellation en centre socioculturel.

Le sens de cette évolution de social à socioculturel est de réaffirmer notre vocation à accueillir tous les publics, de favoriser la mixité sociale et de s'appuyer sur une dimension culturelle plus marquée, de manière à créer davantage de liens entre les habitants et les pratiques et lieux de culture (galerie Duchamp, Médiathèque, Conservatoire, MJC...).

Les 40 ans ont été l'occasion de retracer les actions du centre, les partenariats qui se sont construits au fil du temps et de valoriser le rôle du centre dans la dynamique d'animation des quartiers, avec les habitants!



Le Petit Youkou, Par Lucien et les Arpettes lors de la clôture des 40 ans

## Retour sur le repas annuel des seniors



Le traditionnel repas des anciens organisé par le CCAS, s'est déroulé dimanche 2 décembre à la salle du Vieux-Moulin en présence de M. le Maire Emile Canu, président du CCAS et de M Charassier, Vice-Président du CCAS.

Le programme des animations séniors a été rappelé pour l'année 2019. Il est disponible au CCAS, au sein des trois résidences autonomie, à la Mairie d'Yvetot, au centre socioculturel Saint-Exupéry...

610 convives ont dégusté un excellent repas confectionné par la SARL Lefebvre et Fils de Maromme, dans un splendide décor. Une animation Cabaret et après-midi dansant par Queue de Pie Animation ont été proposés aux convives.

Le repas a été servi par une quarantaine de bénévoles provenant de divers horizons : agents du CCAS, élus du Conseil Municipal, ainsi que 4 travailleurs de l'ESAT qui ont souhaité appriotr leur soutien à cette belle fête.

Merci à tous pour votre implication et à l'année prochaine!

## ÉDUCATION / JEUNESSE

Le Conseil municipal a adopté le Projet Educatif de Territoire (PEdT) pour la période 2018-2021

Le P.E.d.T. est mené avec l'Education Nationale, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Maritime.

Il est mentionné à l'article L551-1 du code de l'éducation. Il formalise une démarch permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité.

Par ailleurs, le Code de l'Action Sociale et des Familles, dans son titre relatif à l'enfance, consacre un chapitre aux mineurs accueillis hors du domicile parental.

Il précise que les organisateurs d'Accueils Collectifs à Caractère Educatif de Mineurs (ACCEM) doivent rédiger un Projet Educatif, dans lequel sont présentés les objectifs éducatifs de l'organisateur.

Le précédent PEdT étant arrivé à échance le 31 août 2018, Il convenait donc d'en élaborer un nouveau qui passe par l'évaluation du précédent.

Il ressort de cette évaluation trois principaux besoins auxquels la Ville doit répondre :

- Développer la cohérence et la continuité éducatives entre les différents temps de l'enfant et poursuivre les actions engagées en termes de parentalité, de rôles éducatifs et d'éducation partagée.
  - Le manque de lisibilité des institutions : il existe beaucoup de structures, d'actions mais certains professionnels ne les connaissent pas. Les parents ne savent pas non plus forcément quelle place ils peuvent occuper au sein des différents lieux qui accueillent leur(s) enfant(s).

La municipalité pense que cette lisibilité ne peut évoluer que par l'intermédiaire d'une meilleure communication entre les différentes structures et les parents

- Faciliter l'accès, l'ouverture aux structures culturelles, sportives et de loisirs. Il est aussi important d'envisager d'aller à la rencontre des publics dans leur environnement

#### C'est pourquoi le PEdT 2018-2021 prévoit de poursuivre les actions engagées, à savoir :

- Parentalité, rôles éducatifs et éducation partagée
- Favoriser la citoyenneté
- L'accès à la Culture et aux loisirs

Ce PEdT met en avant l'importance du « Plan Mercredi » et des liens qui doivent exister entre les projets d'école - l'Education Nationale est dans ce dispositif un partenaire primordial - et le projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs périscolaire.

A cela s'ajoute que ce projet s'attache à développer la cohérence entre les différents intervenants présents dans la vie quotidienne des enfants, des jeunes.

La concrétisation de ce PEdT passe entre autres par l'Accueil de loisirs et ses projets pédagogiques.

En matière périscolaire, le projet pédagogique prend en compte les 3 objectifs cités ci-dessus.

Il prend en compte le retour à la semaine à quatre jours et le passage du mercredi sur un temps périscolaire.

La mise en avant du plan Mercredi se traduit par des activités culturelles mises en place grâce notamment à des structures de la ville comme la Galerie Duchamp, ou intercommunales comme l'école de musique et la médiathèque ; il décline les projets d'écoles.

Les enfants bénéficient de lectures l'après-midi à la médiathèque ou des visites à la Galerie Duchamp avec des ateliers ou encore l'initiation à un instrument de musique au conservatoire de musique

Ce plan mercredi permet un développement d'offre éducative périscolaire de qualité d'autant que l'Accueil de Loisirs est en cohérence avec les projets d'écoles.

En matière extrascolaire, le projet pédagogique a pour objectif de présenter le fonctionnement de l'accueil de loisirs et les intentions éducatives de l'équipe à l'égard des enfants accueillis pendant les vacances scolaires.



## ÉDUCATION / JEUNESSE

La cérémonie de commémoration du 100° anniversaire de la Guerre 1914-1918 a été marquée par la présence de très nombreux enfants.

Extrait du poème lu par Eléonore et Clara « Sais-tu, clairon, ce que tu sonnes ? C'est la vie, C'est l'espoir éveillant la triste humanité. Frères, embrassez-vous, car la guerre est finie, Paix sur la terre à ceux de bonne volonté ». (Henry-Jacques, La symphonie héroïque, Les belles lettres, 1921)



### Avant de partir en vacances de Noël, les enfants des écoles d'Yvetot ont assisté à une séance de cinéma offerte par la Ville d'Yvetot.

C'est une tradition que les élèves de nos écoles ne veulent pas manquer.

Le dernier jeudi, ou vendredi précédant les vacances de Noël, ils sont invités par la Ville d'Yvetot à assister à une séance de cinémas.

Ils ont ainsi pu découvrir le nouveaux complexe flambant neuf.

Les plus jeunes sont allés voir un dessin-animé, alors que les plus grandsont pu voir un film. Un joli cadeau de Noël avant l'heure!



### La parole est donnée aux jeunes élus « Nous, élus du conseil

municipal des enfants travaillons sur
la propreté en ville et
plus particulièrement
le ramassage des déjections canines, pour que la Ville d'Yvetot devienne une ville agréable. Une
campagne d'information va être menée
dès le printemps : clip vidéo, affiches,
bande-dessinée. Notre slogan, c'est Laissons la ville propre, ramassons les crottes ».

Léa, Sara, Eléonore, Louis, Amandine, Lya, Emma, Emmy, Ylann, Camille, Clara

« Nous avons plusieurs projets : la reconstruction du skate park et la sensibilisation des habitants au tri des déchets. Nous avons visité le centre de recyclage du Havre avec les conseillers municipaux enfants. Cette visite a été très intéressante : nous avons été impressionnés par les énormes tas de déchets à trier et par le travail des ouvriers qui est difficile. Nous avions l'impression que nous triions les déchets dans les sacs jaunes et que le tri était terminé. Nous avons découvert que nos sacs jaunes sont triés au centre de tri pour former des énormes balles de matières plastiques, ou de papier ou de ferraille qui seront recyclées. Nous allons commencer par distribuer un questionnaire auprès du personnel et des élus de la mairie afin d'améliorer le tri des déchets au sein de la mairie. Puis nous ferons une campagne d'affichage pour rappeler les bons gestes ».

Abel, Charles, Tytouan, Tess, Andhréa, Anaïs, Camille et Adèle

### Remise des diplômes de lutins glisseurs à nos chères têtes blondes

•••••••

Pour la 14<sup>e</sup> année consécutive, les enfants inscrits en classe de CP des écoles Jean Prévost et Cahan-Lhermitte ont suivi un cycle de 9 séances d'initiation au patinage.

A l'issue de ce cycle, les apprentis patineurs ont reçu des mains des élus, en présence du Père Noël, leur diplôme de lutin glisseur.

Félicitations à tous !



## LA RENTRÉE CULTURELLE

La Ville d'Yvetot a rassemblé les acteurs du territoire le 29 septembre pour la première édition de la rentrée culturelle.

Yves Jamait et Nolwenn Leroy ont été accueillis aux Vikings pour la première partie de la saison culturelle municipale.

Le Palais royal de Paris, et Frédéric Fromet se sont également produits en ce début d'année.



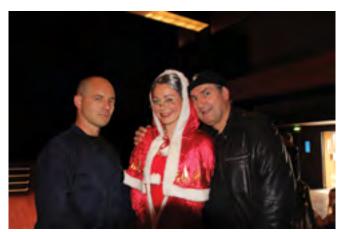
La Compagnie Les Barjes a proposé un spectacle hilarant au public



Un atelier de lecture animé par le centre social a été proposé aux plus petits



Yves Jamait et ses musiciens ont enflammé la salle des Vikings pour un concert de grande qualité



La troupe de Théâtre Les Cas Barrés a participé à la rentrée culturelle



Le public a apprécié le cirque de puces



Nolwenn Leroy a rencontré son public devant une salle comble

**CULTURELLE MUNICIPALE** 

LES SPECTACLES DE JEAN-FI JANSSENS ET LAURA LAUNE SONT COMPLETS

## **RETOUR EN IMAGES**

De nombreuses manifestations ont animé Yvetot entre la rentrée et la fin

de l'année...



Le forum des sports a attiré un public nombreux



Les amateurs de manèges et de croustiillons ont profité du soleil lors de la Saint-Luc



La cérémonie du 11 novembre a été marquée par le présence des enfants de l'ensemble des établissements scolaires



La patinoire couverte a de nouveau connu un très grand succès auprès des enfants et des familles



La météo favorable a permis aux commerçants et aux visteurs de faire de très bonnes affaires lors de la braderie d'automne



Les amateurs d'art ont été nombreux au rendez-vous du 41° salon de l'AYAC aux Vikings



La ville d'Yvetot et de nombreux partenaires ont récolté près de 7000 € en faveur de l'AMF lors de l'édition 2018 du Téléthon



40 exposants ont fait le déplacement pour le Marché de Noël

## **DEVOIR DE MÉMOIRE**

### Texte écrit et lu par Rémy Hémet, élève du collège Bobée, lors de la commémoration du 11 novembre 2018

« A vous tous qui m'écoutez, hommes, femmes et enfants ; ce que je vais vous dire n'est pas gai mais c'est la réalité. Il y a cent ans, une terrible dispute s'est terminée en enfer. Comme vous le savez sûrement tous, les relations entre la France et l'Allemagne étaient très tendues, allant jusqu'au désaccord total.



La vengeance, du côté français, nous a manipulés et, du côté allemand, leur envie d'agrandir leur nation nous a envoyés sur le champ de bataille.

Dans les tranchées, la peur de se faire mitrailler demeurait dans leurs têtes, les explosions de plus en plus proches et c'est à ce moment que la France est passée si près de la mort. Cette guerre, c'était l'enfer. L'enfer, ce mot le plus difficile à comprendre de tous les mots qu'il y ait dans le dictionnaire. Le mot qui, malheureusement, décrit à la perfection ces quatre années de combats, de violences.

L'enfer, c'est l'envie d'anéantir l'autre, celui qui est peut-être à quelques mètres de nous, en face, dans la même galère. Qui sait si un jour l'enfer arrivera à partir loin, très loin?

Il y a cent ans, cet enfer dont je vous parle s'est arrêté enfin, sans parler de la difficulté à reprendre ses différentes habitudes car, forcément, tout le monde en Allemagne ou en France a perdu quelqu'un de proche. Même cent ans après, la tristesse est toujours présente, les pensées aux rescapés, aux victimes, aux orphelins de guerre, aux veuves, aux gueules cassées sont dans nos coeurs. Enfin, ça y est, ce pur enfer s'est arrêté, la paix est revenue. Enfin. Tous l'espéraient.

La paix, ce mot, lui, est la beauté, l'envie d'avancer, l'union entre les nations. La paix ne règnera sans doute jamais partout, mais cent ans après, la paix est là, en Europe, grâce à des grands hommes et femmes qui l'ont construite : Robert Schuman, Jean Monet, Simone Veil, grâce à des grands traités, à des unions économiques, à l'ouverture des frontières. Ce n'est pas encore le cas au Moyen-Orient ; c'est évident, ce n'est pas la guerre, mais l'envie d'abattre les autres est malheureusement toujours là, malgré de grandes

organisations comme l'ONU qui a su rapprocher les peuples et oeuvre pour une paix large et durable. La violence est partout, pas forcément sous forme de violence physique, mais aussi morale.

A vous tous qui m'écoutez, vous vous en êtes forcément rendus compte, la paix est très difficile à réaliser. Un petit geste est très utile pour elle. Alors, à vous tous qui m'écoutez : essayez. Compliqué ou non, c'est le coeur que l'on y met qui rend l'action très agréable pour celui qui reçoit.

Vive le monde et vive la paix ».

Rémy Hémet



Parmi les animations programmées dans le cadre des commémorations, le film Au revoir là-haut a été projeté gratuitement aux scolaires et au public



Françoise Blondel a présenté une conférence sur les Monuments aux Morts du territoire la CCYN dans 3 communes (ici à Yvetot)



Dimanche 28 octobre a été un temps fort des commémorations avec un moment de recueillement et de célébration devant le Monument de la Victoire.



## **PORTRAITS...**

Chaque année, lors de la cérémonie des voeux à la population aux habitants, la Municipalité met en avant des personnalités en leur offrant la médaille de la Ville d'Yvetot

Portraits de 4 personnalités locales récompensées le 4 janvier dernier....



#### **Christian Guichard**

M. Christian Guichard est président de l'AYAC (Association Yvetotaise des Artistes Cauchois) depuis 2004.

Artiste lui-même, il a découvert la technique du pastel en 1966 grâce au peintre de l'école de Rouen, Georges Miriano.

A ce titre, il a reçu de nombreux prix à Deauville en 1969, au salon de l'AYAC d'Yvetot en 1985, au salon de Val de Saâne en 2006 en tant qu'invité d'honneur, au Carrousel du Louvre en 2001, au salon International du Pastel à Giverny en 2007...

Il organise chaque année, de main de maître, le très réputé salon de l'AYAC à l'Espace Culturel Les Vikings, dont la 42° édition se tiendra en 2019.

Pour l'ensemble de son parcours artistique et associatif, plus particulièrement pour sa contribution visant à apporter aux habitants d'Yvetot et du territoire un autre regard sur la création artistique, en les incitant à découvrir et à partager leurs passions, M. Christian Guichard a reçu le 4 janvier la Médaille d'Honneur de la Ville d'Yvetot.



### Alexis Hanquinquant

M. Alexis Hanquinquant est né le 28 décembre 1985 à Yvetot.

Sportif depuis son plus jeune âge, il a joué au basket jusqu'à l'âge de 20 ans.

Il décide de s'inscrire au club de full-contact d'Yvetot en 2005, dis-

cipline qu'il a pratiquée pendant 8 ans en remportant notamment un titre de champion de France.

Victime d'un terrible accident du travail qui lui occasionne l'amputation d'une partie de la jambe droite.

Il ne se résout pas à arrêter le sport.

Faisant preuve d'une grande force de caractère et d'une détermination sans faille, il décide de devenir athlète handisport en pratiquant le paratriathlon.

Il est licencié aujourd'hui au prestigieux club du Rouen

A raison de 20 à 25 heures d'entrainement hebdomadaire, il a décroché des titres plus impressionnants les uns que les autres : Champion de France en 2017 et 2018, Champion d'Europe en Estonie en 2017, Champion du Monde en 2017 aux Pays Bas et en septembre 2018 en Australie.

Dernière récompense en date, il vient d'être élu « *Sportif Normand de l'Année 2018* ».

Pour toutes les valeurs qu'il porte à travers la pratique du sport de haut niveau, pour la valeur de l'exemple qu'il représente, Alexis Hanquinquant a reçu le 4 janvier la Médaille d'Honneur de la Ville d'Yvetot.



### **Mathieu Bigand**

M. Mathieu Bigand est âgé de 41 ans, il est marié et père de trois enfants.

Il est responsable de bureau d'études et habite Yvetot.

Il est membre du club local Yvetot Triathlon. Il a décroché de nombreuses distinctions.

Ainsi depuis 1996, il a participé

à plus d'une centaine de triathlons dont les plus relevés : l'Iron Man de Nice en 2009, de Maastricht en 2016 et plus récemment d'Hawaï en 2017.

Cette année, il s'est de nouveau qualifié pour les championnats du monde de sa discipline qui se dérouleront sur l'épreuve mythique d'Hawaï en 2019.

Il a, en effet, décroché sa qualification en terminant à une très brillante 48° place sur l'Iron Man de Vichy et une 5° place dans sa catégorie d'âge (40-44 ans), le tout en 9 h 29 minutes.

Pour rappel, cette épreuve est basée sur un enchainement de 3,8 km de natation, de 181 km de vélo avec un dénivelé positif de 1950 m et d'un marathon en conclusion...

En sa qualité de brillant brillant compétiteur, qui porte haut les couleurs Yvetotaises, M. Mathieu Bigand a reçu le 4 janvier la Médaille d'Honneur de la Ville d'Yvetot.



#### Michèle Deneuve

Mme Michèle Deneuve est née à Yvetot, qu'elle n'a quitté réellement que deux années pour suivre ses études d'infirmière. Elle a travaillé au CCAS d'Yvetot pendant une trentaine d'années, auprès des jeunes enfants à la Crèche puis comme directrice de la Halte-Garderie,

située rue Gustav Priès.

Yvetotaise d'origine et de cœur, elle est trésorière de l'Association le SEL « Système d'Echange Local » depuis sa création, il y 11 ans.

Cette association milite pour une économie solidaire grâce à un système d'échange non marchand qui permet à ses membres de partager un savoir-faire ou des biens sans recourir à l'argent.

On la croise très fréquemment dans les rues d'Yvetot sur son vélo. Cela fait d'elle une ardente défenseure des « déplacements doux » et de la préservation de la planète.

Pour l'ensemble de son parcours professionnel et associatif résolument orienté sur des valeurs sociales et humanistes, Mme Michèle Deneuve a reçu le 4 janvier la Médaille d'Honneur de la Ville d'Yvetot.

#### Les Echos du conseil

#### Conseil municipal du 13 décembre 2017

- Transfert de propriété des biens des communes ayant rejoint la CCRY au 1er janvier 2017 suite à la dissolution de la Communauté de communes du plateau vert

#### Conseil municipal du 7 février 2018

- Présentation et débat sur le rapport de la CRC des activités de la CCRY
- Débat d'orientations budgétaires

#### Conseil municipal du 21 mars 2018

- Installation d'un nouveau conseiller municipal (Jean-Michel Ras)
- Budget primitif 2018
- Motion contre la fermeture d'une classe, à Jean Prévost

#### Conseil municipal du 18 avril 2018

 Cession d'un terrain à la région pour l'implantation du futur gymnase du lycée Queneau

#### Conseil municipal du 30 mai 2018

- Présentation du rapport de la CRC
- Approbation des comptes de gestion (budget principal et budgets annexes 2017) et des comptes administratifs 2017

#### Conseil municipal du 27 juin 2018

- Renforcement de l'attractivité des centres des villes reconstruites - appel à projet de la région
- Contrat d'accompagnement à la protection des données à caractère personnel (RGPD)

#### Conseil municipal du 19 septembre 2018

- Avenant de prolongation à la convention FISAC, 2<sup>e</sup> tranche 2018, relative à la dynamisation des commerces d'Yvetot
- Installation d'une patinoire mobile place de l'Hôtel de ville pour les fêtes de fin d'année, droits d'entrée et convention avec les partenaires
- Label vie active et sportive

#### Conseil municipal du 7 novembre 2018

- Rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement
- CCRY, modification statutaire, changement de dénomination « Communauté de communes Yvetot Normandie »
- Dérogation 2019 au repos dominical des salariés des commerces
- Patinoire 2018 : soirées privatives
- Subventionnement aux particuliers pour la destruction de nids de frelons asiatiques

## **ETAT CIVIL**

### Liste des concessions expirées au cimetière Saint-Louis

AUBER née LETELLIER Ernestine et BENARD Edmond, BACHET Victor et GENTY Odette, BAZIRE Moïse, BENARD Eugène; BEUCHER Félix et ROMAIN Thérèse, BLANCHE-TIERE Georges et BOBOS Madeleine, BOITARD née GEST Clarisse, BRADBERRY Louise, BRAINVILLE Stéphanie, CACHELEUX Marie Jeanne, CALTOT née BAZIRE Marie, CAVELIER née BEUZELIN Henriette, CHAILLOU Jean et CAVELIER née BEUZELIN Henriette, CHAUMONT Jean et LECLERC Alice, DELAMARE Charles et SOURY Leocadie DEPORTE Henri, FABULET Huguette, FABULET Michel et HOUILLIERE Suzanne, DEVAUX Léon, DEVAUX Marguerite et DEVAUX Marie, DOGUET Charles et PICARD Héloïse DUCHESNE née RIQUET Jeanne, LABÉ Marquerite et LABÉ Gustave, DUPRE Georges et LEBLÉ Marie, FLEURQUIN Hippolyte et LECROQ Germaine, GAMELIN Auguste Ferdinand et QUERTIER France, GIRARD Emile et ROSSIGNOL Marie-Louise, GREVERIE née LANÇON Marie, HAGUES Eugène et RYAUX Suzanne, HEBERT née FOLLIOT Jeanne et HEBERT Denise, LECUS René et BERNON Hélène, LESIEN Eugène, MAIGNAN René et ROGER Marie, MANSOIS Joseph et LAIR Marie, MARIETTE Marthe et MARIETTE Michel MILLION Emile, MODARD André et MIGNON Marie-Louise, STARY née PORET France et STARY Karl

### Liste des concessions expirées au cimetière du Fay

ALLAIS Henri et DURAND Geneviève, BEMONT Christophe, BRÉANT Josué, BURAY Raymond, COTÉ Edmond et LA-PLACE Simonne, DERAINE Georges et LEFÉE Simonne, DUFILS Michel, DUJARDIN née GIROT Marie, GILLÉ Pierre, GOSSELIN Emmanuel et LAQUIEVRE Jacqueline, GRAN-CHER Georges et BENARD Marie-Thérèse, GUEUDRY Henri et GOUBERT Elisabeth, GUILLOT Germaine, HARDY Joseph et CARPENTIER Elisabeth, HIS André et HEBERT Blanche, HOUEL André et COUDRAY Louise, LEFEBVRE André et DUBUISSON Alice, LEGALLICIER Jacques, LE-GROS Amand et DELAUNAY Germaine, LEVITRE Odette, MALLET née LEMERCIER Ginette, MARICAL Albert et CLA-TOT Marthe, NAUD Hubert et NAUD Evelyne, PARMENTIER Jean et ANGOT Jacqueline, PREVOST André et BOIVIN Alice, SAINT-JORE Maurice et PARE Fernande, VARNE-VILLE Roger et LECACHEUR Edmée, VARNIER Gabriel et DIMEGLIO Félicie

LES FAMILLES QUI SOUHAITERAIENT RE-NOUVELER CES CONCESSIONS SONT IN-FORMÉES QU'ELLES DOIVENT PRÉSENTER UNE DEMANDE A LA MAIRIE D'YVETOT

## TRIBUNE POLITIQUE

Contribution du groupe « Yvetot territoire d'avenir »

Les lecteurs assidus des « ECHOS » ont pu lire récemment un texte surréaliste, mensonger et méprisable signé de l'un des groupes d'opposition municipale.

La réponse a été donnée par M. le Maire à l'occasion du Conseil municipal du 7 novembre 2018, mais pas reprise dans la presse. Elle mérite d'être entendue et reproduite ici.

« Ce texte est une provocation destinée à salir l'image de tous les élus de la majorité. Il fait honte au débat des idées et au respect dû aux administrés. Il semble que tous les moyens soient bons pour certains, même les plus malhonnêtes, pour tenter de dénigrer de façon haineuse et aigrie.

L'article 2 de la loi du 29 juillet 1881 rappelle que toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération d'une personne est une diffamation. »

Lorsque que le contenu de la tribune a un caractère manifestement outrageant, diffamatoire ou injurieux, le maire peut s'opposer à cette publication.

Le Maire ne l'a pas souhaité et a préféré rappeler les règles d'une instance adaptée, que constitue le Conseil municipal.

La population saura juger elle-même et constater que décidément, être élu, c'est savoir se révéler crédible ! C'est aussi savoir garder respect et sang froid.

Avec confiance en l'avenir, nous formulons pour chacune et chacun d'entre-vous, nos voeux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite pour l'année 2019.

Texte non fourni par le groupe d'opposition	

Chères Yvetotaises et chers Yvetotais,

La ligne de conduite que nous avions fixée il y a un an était basée sur l'écoute de vous tous. Nous savons pertinemment que les intérêts des uns et des autres ne convergent pas toujours mais nous nous devons de voir loin, de prévoir l'avenir et de mobiliser tous les acteurs qui souhaitent s'investir pour leur ville et son territoire. C'est notre rôle de conseillers d'opposition. Les débats que nous amenons lors des séances de conseil sont constructifs et nous ne sommes pas dans une critique systématique. Lorsque les projets sont mal menés, nous les dénonçons, lorsque le laxisme s'installe, nous relançons les questions et exigeons des plans d'action.

C'est le cas des investissements et des finances en général. Il aura fallu attendre quatre années et les effets d'un coup de vent dévastateur pour enfin obtenir le remplacement des fenêtres de la mairie. Nous étions intervenus dès 2014 pour dénoncer les pertes thermiques et l'urgence de la situation à faire des économies d'énergie. Que de temps perdu! Nous voulons être plus ambitieux dans les investissements et plus raisonnables dans les dépenses de fonctionnement. Nous voulons vraiment préparer l'avenir, et non simplement gérer les dépenses de la ville.

La salle du Vieux Moulin n'a été remplacée qu'à partir du moment où la situation de l'ancienne n'était plus tenable. Or cet équipement est indispensable à toutes les manifestations, il aurait pu être changé bien avant.

Dans un avenir très proche, il en sera de même pour la salle de spectacles des Vikings. Son architecture nécessite un entretien et une réfection qui n'ont jamais été abordés en conseil municipal. C'est pourtant une question d'actualité car si on ne fait rien aujourd'hui, il sera trop tard demain. Nous avons connu cette situation avec la destruction de la chapelle Saint Louis, quel désastre pour notre patrimoine!

Nous souhaitons à tous une très bonne année 2019.

Ludovic NÉEL, Patrick ROBERT, Laurent BENARD

## A VOS AGENDAS

### **JANVIER**

#### CONCERT DES PROFESSEURS DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Samedi 26 janvier

**Espace culturel Les Vikings** 

### **FEVRIER**

#### VISITE DE L'ATELIER « SAVON D'ICI » A ECALLES-ALIX

Jeudi février

RDV 9 h devant la Maison de quartier

#### **SORTIE MATCH DE HOCKEY A ROUEN**

Mardi 12 février

RDV 18 h devant la Maison de quartier

#### **SORTIE KARTING A ROUEN**

Vendredi 15 févrierr

RDV 13 h 30 à la Maison de quartier

### FABRICATION DE GATEAUX POUR LE FETE DES GRANDS-MERES

Samedi 16 février

De 14 h à 16 h à la Maison de quartier

#### JOURNEE A LOISIRSLAND AU PARC DES EXPOS DE ROUEN

Mercredi 20 février

RDV 9 h 30 à la Maison de quartier

#### **SPECTACLE PERCUSSIONS CORPORELLES**

Saison culturelle municipale SOLEO

Jeudi 28 février

19 h Espace culturel Les Vikings

### MARS

#### **SALON DE CLAQUETTES IRLANDAISES**

Samedi 2 mars

De 14 h à 15 h 30 à la Maison de quartier

#### **JOURNEE DE LA FEMME**

Vendredi 8 mars

Maison de quartier

#### FOIRE AUX ARBRES ET AUX VEGETAUX

9 et 10 mars

Champ de foire

#### **SALON GOURMAND'CAUX**

9 et 10 mars

Salle du Vieux-Moulin

#### SOIREE SPECIALE 4 ANS ANNIVERSAIRE DE LA MAISON DE QUARTIER

Samedi 16 mars

A partir de 19 h à la Maison de quartier

#### COMMEMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGERIE

Mardi 19 mars

Monument de la Victoire Place de l'Hôtel de Ville

### **AVRIL**

#### **THEATRE**

Saison culturelle municipale

L'autre fille

Mardi 2 avrilr

20 h Espace culturel Les Vikings

#### **FETE DU CHEVAL**

Samedi 27 avril

Champ de Foire

### MAI

#### **NUIT EUROPEENNE DES MUSEES**

Samedi 18 mai

Musée des Ivoires

### **ET APRES...**

#### FÊTE DE LA MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Samedi 22 juin

Autour de l'espace culturel Les Vikings

#### **LUMIÈRES AU FAY**

Samedi 13 juillet

Manoir du Fay

Retrouvez le programme des animations à Yvetot sur le site de la Ville



sur la page Facebook



ou sur les journaux électroniques en centre-ville